

**21 mars 2020**

**RESPECTEZ SCRUPULEUSEMENT LES MESURES BARRIERE**

En effet, si nous nous devons d'intervenir aux domiciles de nos patients pour éviter des hospitalisations et libérer des lits Covid, il n'en demeure pas moins que nous devons le faire **IMPERATIVEMENT** en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité préconisées, à savoir la protection maximale est la suivante :

- **lavage scrupuleux des mains et solution hydro-alcoolique ;**
- **surblouse obligatoire, qui reste chez le patient ;**
- **port du masque au mieux FFP2 ou chirurgical ;**
- **port de gants jetables et d'une charlotte ;**
- **protection des sièges de notre voiture avec housses jetables et désinfection de tout le matériel utilisé, et de toutes les commandes de notre voiture.**

Outre les cas confirmés, il existe au moins 27 fois plus de cas asymptomatiques :

nous sommes donc tous potentiellement contaminés et des bombes en puissance !

Lors de nos visites à domicile, nous sommes des vecteurs potentiels et donc des dangers pour nos patients, et nous nous exposons aussi.

Nous sommes conscients que tous les kinés ne disposent pas de tout ce matériel de protection. Il est donc nécessaire d'évaluer la balance bénéfique/risque pour chaque intervention